

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

SERIE : SCIENCES et TECHNOLOGIES de la SANTÉ et du SOCIAL

SESSION 2010

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures 30 COEFFICIENT 2

L'usage de la calculatrice est interdit

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1 à 13
dont **une feuille annexe** (page 13) à rendre avec votre copie.

Dès la remise du sujet, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.
Si ce n'est pas le cas, demandez immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants.

Le candidat doit traiter :

- TOUTES LES QUESTIONS de la première partie ;
- UN SEUL des 4 exercices de la deuxième partie.

Première partie : 10 points

Deuxième partie : 10 points

PREMIERE PARTIE :
QUESTIONS de COURS
(10 points)

**Vous répondez sur la copie à TOUTES les questions proposées.
N'oubliez pas de rendre la carte (page 13) avec votre copie.**

Question 1 : (2 points)

Dans la constitution de la Ve République, on observe une primauté du pouvoir exécutif. Justifiez cette affirmation.

Question 2 : (3 points)

Fond de carte en annexe page 13 qu'il vous faudra rendre avec votre copie.

Sur ce croquis, veuillez :

- Matérialiser par un trait la phrase de W. Churchill « *de Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer s'est abattu sur le continent* ».
- Nommer et colorier les blocs qui en sont issus
- Nommer les villes figurées par un point noir
- Citer et dater un événement pour chacune des étoiles

Question 3 : (1 point)

Choisissez la proposition qui définit la négritude :

- ensemble des valeurs des sociétés noires
- mouvement cherchant à créer une solidarité entre les peuples noirs puis entre les Etats africains
- système raciste de ségrégation politique, sociale, économique et/ou géographique

Question 4 : (2 points)

« La mondialisation accentue la concentration des hommes dans les grandes métropoles ». Justifiez cette affirmation par deux arguments.

Question 5 : (2 points)

Dans la mondialisation, nommez deux types d'acteurs ayant un rôle moteur et deux types d'acteurs jouant un rôle de régulateur.

SECONDE PARTIE :
SUJETS d'ETUDE au CHOIX
(10 points)

Quatre exercices vous sont proposés.
Vous en traitez UN et un SEUL, à votre choix.

EXERCICE n° 1 - Sujet avec DEUX documents
--

Thème général : Décolonisation et construction de nouveaux Etats.
Sujet d'étude : La guerre du Biafra (1967-1970)

DOCUMENT 1

Article de Georges Henein et Claudine La Haye paru dans *L'Express* le 19/01/1970, mis à jour dans *L'Express* en ligne le 02/12/2002.

« Nous mourrons sans une larme. » Ce sont les derniers mots de l'hymne du Biafra. Comme une sorte de messe basse, ils ne sont plus chantés que par les rescapés de la tragédie, orphelins d'un pays qui a rêvé d'exister. Après trente-deux mois d'une guerre féroce, le Nigeria a écrasé la sécession biafraise. Et les foules blanches assistent, consternées ou révoltées, à l'agonie d'un peuple noir qui croyait au Christ. Le mot Biafra lui-même doit être rayé des cartes. Cent-vingt mille soldats d'un côté, à peine trente mille de l'autre, cela suffit à expliquer la défaite. (...)

Pourquoi, dans un Nigeria qui se voulait exemplaire, la vie en commun était-elle devenue insupportable aux Ibos ? Sur les 55 millions d'habitants de ce pays, que l'on appelait « l'éléphant d'Afrique », ils étaient 8 millions. Face à 250 tribus, ils formaient un peuple cohérent et dynamique. (...) Les premiers missionnaires virent avec étonnement ces Ibos se convertir en masse, parce qu'ils découvraient avec passion les livres, l'école, le savoir. Bientôt naquit un système coopératif qui devait engendrer une élite : des villages entiers se cotisaient pour envoyer au collège, puis à Oxford ou à Cambridge, les enfants les plus doués. L'industrie ibo consistait à produire des médecins, des ingénieurs, des commerçants. Sortant alors de leur enclave – 75 000 km² – ils essaimèrent à travers les grandes provinces sommeillantes du centre et du nord. Là, les 30 millions de Haoussas et de Foulanis, venus jadis de l'Orient méditerranéen, menaient au ralenti leur existence islamique sous la discipline de leurs émirs.

En gens pratiques, les Britanniques ont aussitôt partagé les rôles, donnant le pouvoir aux Haoussas, et les postes d'efficacité aux Ibos. La troisième grande ethnie, les Yoroubas, servait de fléau¹ à cette balance qui n'avait que le défaut de ne pouvoir servir après le départ de l'occupant. En 1960, une indépendance paisible fit miroiter aux yeux de l'Afrique un Nigeria enviable. Musulmans, chrétiens, animistes avaient en commun un certain accent oxfordien et un profond amour des courses de chevaux. Ils aimaient encore plus la prospérité, apparemment promise à tous. Grâce à son cacao, à ses arachides, à son étain, le Nigeria accumule des réserves – un milliard de francs en

1967. Les dimensions de son marché intérieur attirent les investissements étrangers ; ceux-ci, à leur tour, favorisent son industrialisation rapide. Et, surtout, le pétrole, timidement jailli dès 1955, va, à partir de 1963, transformer son destin. Et le dramatiser.

En 1966, les compagnies britanniques, Shell et British Petroleum en tête, avaient déjà investi 2 750 milliards de francs au Nigeria. Avec un débit de 20 millions de tonnes, elles recueillaient, cette année, leurs premiers gros dividendes. Sur leurs traces, les Américains, les Italiens, les Français s'arrachent les concessions. En 1967, les Ibos acquièrent une plus nette « conscience pétrolière ». A partir de leur territoire, ils croient être en mesure de couper la route du pétrole, qui a pour terminus Port Harcourt, et d'exploiter les 67 % des gisements situés dans leur province. Ce facteur leur donnera l'illusion de la puissance les incitant à prendre le risque de la sécession.

Source :

http://.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/biafrapourquoi_497449.html, décembre 2002

* fléau : le fléau sert à la faire tenir en équilibre les balances à deux plateaux

DOCUMENT 2 - CARTE

VOIR PAGE SUIVANTE

QUESTIONS : (10 points)

Question 1 :

Quelles sont les principales divisions ethniques et religieuses du Nigeria et comment les Britanniques utilisèrent-ils cette diversité ?

Question 2 :

Pourquoi et comment se déclenche la guerre civile ?

Question 3 :

Indiquez les phases de la guerre.

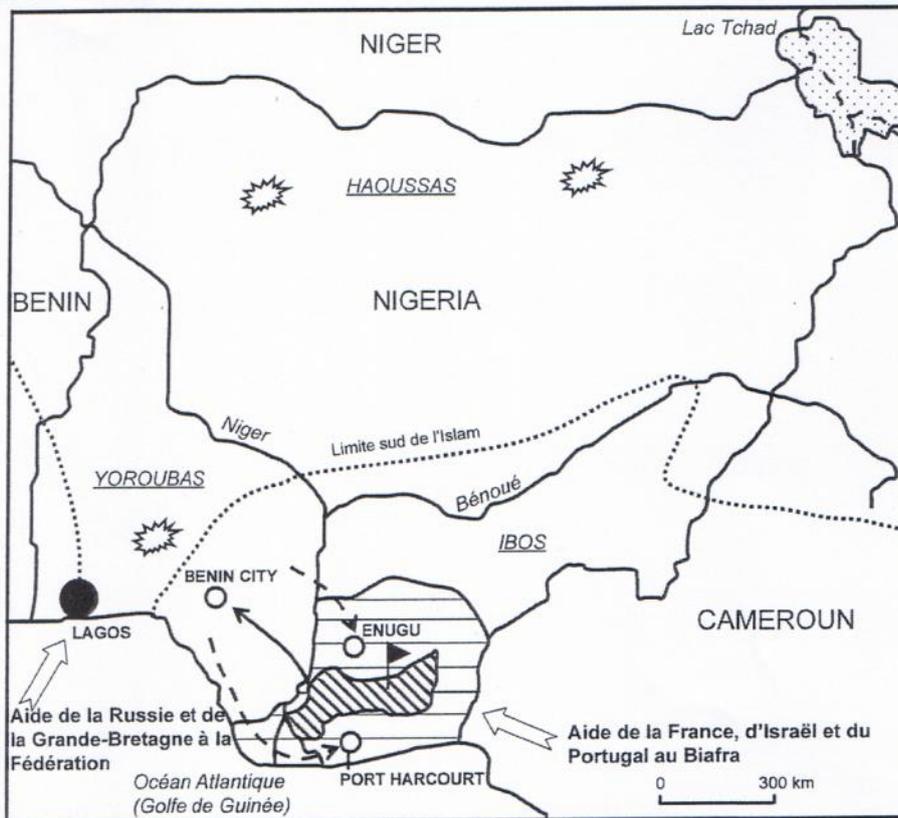
Question 4 :

Quels éléments montrent que le conflit, sur place, a pris une tournure dramatique ?

Question 5 :

Montrez que ce conflit a une dimension internationale.

DOCUMENT 2 : LES GRANDES PHASES DU CONFLIT DU BIAFRA (1967-1970)



- IBOS Les trois principales ethnies du Nigeria au moment du conflit.
- ☀ Emeutes dans le nord du pays, puis massacre de civils IBOS après le coup d'Etat du général IRONSI (IBO) de janvier 1966 (plus de 100 000 victimes).
- Contre coup d'Etat du général GOWON (pro-HAOUSSAS) à Lagos (capitale du Nigeria) en juillet 1966 : sa réforme du territoire fédéral prive les IBOS d'une partie des ressources pétrolières.
- ▨ République du Biafra lors de la proclamation de l'indépendance en mai 1967 par le général OJUKWU (IBO). Capitale : ENUGU.
- ↗ Offensive biafraise de l'été 1967. Prise de BENIN CITY.
- ↘ Contre-offensive de l'armée fédérale nigériane du général GOWON. Prise d'ENUGU (hiver 1967) et de PORT HARCOURT (mai 1968). Début du blocus du Biafra.
- ▩ « Réduit biafrais » soumis au blocus de mai 1968 et janvier 1970. La famine et les épidémies déciment la population malgré l'aide humanitaire internationale.
- 🚩 Capitulation du Biafra (12 janvier 1970). Bilan : un million de morts.

D'après l'Atlas des peuples d'Afrique de Jean Sellier (L'Afrique de l'Ouest, page 133), Edition La Découverte, novembre 2003.

Thème général : Décolonisation et construction de nouveaux Etats.

Sujet d'étude : Léopold Sédar Senghor (1906-2001).

DOCUMENT

« [...] En tout cas, on ne peut comprendre le Sénégal de 1965 sans cette longue action de la France – et la réaction sénégalaise. Que le Sénégal soit, en très grande partie, français de culture – j'allais ajouter : et de tempérament -, c'est ce qui frappe d'abord l'étranger. Sans remonter à la première expédition normande de 1364, Saint-Louis ¹ l'ancienne capitale du Nord a fêté en 1959 le tricentenaire de sa fondation par le Dieppois Thomas Lambert. Depuis cette année 1789 où les bourgeois de Saint-Louis envoyèrent leur cahier de doléances aux Etats généraux, les Sénégalais ont partagé les joies et les épreuves de la France, mêlant leur sang à celui de ses fils sur tous les champs de bataille, participant depuis 1848 aux délibérations de son Parlement et, mieux, à sa vie culturelle. [...]

Encore une fois, les Sénégalais ont vite pris les défauts français, d'autant qu'ils étaient déjà, par tempérament, ouverts, aimables, beaux parleurs et bons soldats. Mais ils ne se sont pas laissés passivement assimiler ; ils ont réagi à la civilisation française pour produire des esprits originaux : des métis culturels [...].

Précisément, le grand dessein du gouvernement sénégalais – qui poursuit une politique d'intégration multiraciale, multiculturelle, multi religieuse – est de former ses élites sur les modèles que voilà. Il s'agit de désassimiler au niveau le plus bas – celui du confort matériel et des routines bourgeoises – pour faire assimiler activement au niveau le plus haut. Faire assimiler quoi ? Je dis : les vertus françaises, qui, comme des levains, agiront sur les valeurs de la Négritude. Les vertus françaises, au premier rang desquelles nous plaçons, avec l'esprit de méthode, la volonté de rationalité et, partant, d'efficacité. C'est, je crois, cet esprit et cette volonté qui caractérisent la planification sénégalaise.

On parle souvent du « paradoxe sénégalais », et on a raison. Nos cadres sont, en même temps, les plus fervents des francophones et parmi les premiers militants de la Négritude ; certainement, parmi les plus embourgeoisés et les premiers à proclamer la Voie africaine du socialisme ; les plus ouverts au dialogue et pas les moins fermes sur les principes. [...] Ce qui importe, c'est que, grâce en partie à " trois cents ans de présence française", nous soyons Sénégalais. »

Dakar, 8 mai 1965.

Léopold Sédar Senghor, *Le Monde*, 8 juin 1965.

¹ *Saint-Louis, première ville créée par les Français au Sénégal.*

QUESTIONS : (10 points) :

Question 1 :

A quel titre et dans quel contexte général s'exprime Senghor dans ce document ?

Question 2 :

Présentez les types de liens qui, selon Senghor, ont uni et unissent le Sénégal et la France.

Question 3 :

Selon le texte, quel est « le grand dessein » du gouvernement sénégalais »?

Question 4 :

Relevez une expression du texte qui en résume l'idée directrice. Justifiez votre choix.

Question 5 :

En quoi ce texte éclaire-t-il la notion de négritude selon Senghor ?

Thème général : La France dans le monde

Sujet d'étude : Les territoires français du Pacifique

DOCUMENT

« La France est bien une puissance du Pacifique. Elle y possède les pays d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française qui, par leur taille, leur population et surtout leur ZEE, figurent parmi les pays les plus importants du Pacifique, hors Australie, Nouvelle-Zélande et Papouasie-Nouvelle-Guinée. S'y ajoute en outre le territoire d'outre-mer de Wallis et Futuna dont le statut remonte à 1961, alors que les deux premières entités ont vu le leur profondément modifié. D'abord par la signature des accords de Matignon en 1988, révisés en 1998, puis par le nouveau statut d'autonomie de la Polynésie française de mars 2004.

La France entretient des forces terrestres et maritimes non négligeables au niveau régional, tant à Nouméa qu'à Papeete, fortes chacune de près de 3000 hommes. Ces unités agissent au bénéfice des pays insulaires avec lesquels une coopération a été instituée depuis des années donnant lieu à des exercices communs de surveillance maritime. Cette présence française est désormais largement appréciée car elle représente un élément de stabilité dans une zone où certes les menaces sont encore peu nombreuses mais d'une importance stratégique à long terme. [...]

Avec ses 170 millions de km², le « Grand Océan » couvre le tiers de la surface du globe. Il détient l'une des clefs du climat mondial par son aptitude à régler les courants, les masses d'air et les vents qui le traversent. Du fait de son immensité, il est le domaine par excellence du développement des techniques de communication à distance. De multiples réseaux Internet/ satellites/ vidéoconférences se mettent en place. La France par ses entreprises installées dans la région a certainement sa contribution à apporter. Le Pacifique recèle les plus grandes ressources halieutiques¹ mondiales, en particulier des grands thonidés. Il convient d'assurer la préservation à long terme de ces ressources. La France est membre depuis 2005 de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central. [...] Elle a également financé plusieurs opérations de cartographie d'un grand intérêt pour les Etats insulaires. [...] La France a contribué à installer maints systèmes photovoltaïques sur des îles se situant parfois à une ou deux journées de navigation des capitales et a incité l'UE à s'engager dans cette voie. [...] La France est également mobilisée par la sauvegarde des récifs coralliens qui figurent parmi les plus beaux du monde. Ce patrimoine est menacé par le changement climatique mais aussi par les activités humaines de proximité, aussi la France a-t-elle lancé en 2004 une initiative pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens dans le Pacifique [...].

Ce souci de la France d'entretenir d'étroits rapports avec l'ensemble des pays du Pacifique et de ses organisations de coopération régionale vise à assurer une meilleure intégration de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, comme de Wallis et Futuna, dans leur environnement régional. **A ce titre les choses ont bien évolué depuis la période des essais nucléaires et du mouvement kanak.**

Le Pacifique comporte une famille diversifiée d'organismes de coopération. [Parmi

eux] la CPS (Commission du Pacifique Sud) créée en 1946 est basée à Nouméa. A cet organisme de coopération technique qui réunit anciennes puissances coloniales et anciennes possessions, on a longtemps opposé le Forum des îles du Pacifique créé en 1971 comme manifestation de la volonté de mieux exprimer la conscience régionale. Réservé aux seuls pays indépendants, il a assoupli sa position en admettant la Nouvelle-Calédonie en 1999 à titre d'observateur, puis la Polynésie en 2004. La France est déjà le grand et l'unique partenaire européen² des pays du Pacifique qui font appel à elle dans les forums internationaux pour toutes les questions liées à l'environnement, la diversité culturelle et linguistique. »

¹ Ensemble des ressources vivantes des océans exploitées par les pêcheurs.

² En 2005, le Royaume Uni s'est retiré de la Commission du Pacifique Sud.

E. Berg, « La France et les enjeux du Pacifique », revue *Diplomatie* n°21, juillet-août 2006.

QUESTIONS : (10 points) :

Question 1 : En quoi la France est-elle une puissance du Pacifique ?

Question 2 :

Précisez le statut respectif des territoires français du Pacifique cités dans le document.

Question 3 : Présentez les différents organismes de coopération que l'on trouve dans la région.

Question 4 :

Quelle est l'importance de l'océan Pacifique pour la planète, quel rôle y joue la France ?

Question 5 :

Expliquez la phrase en caractères gras.

EXERCICE n° 4 - Sujet avec DEUX documents

Thème général : La France dans le monde.

Sujet d'étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités.

DOCUMENT 1

« En période électorale, selon la formule consacrée et véridique, « chaque voix compte ». Or, dans l'électorat français, il convient de constater une hausse du vote des Français de l'étranger qui peut être mesurée en considérant les ressortissants français inscrits sur les registres des ambassades et consulats à l'étranger¹.

Les données les plus récentes livrent des caractéristiques précises. Se constate d'abord la hausse de la population française établie hors de France, qui s'élève à 52% entre 1995 et la dernière donnée du 31 décembre 2006. En fait, depuis l'année 2000, les effectifs des ressortissants français dépassent le million. Cette hausse inclut celle des binationaux dans des proportions presque semblables.

TABLEAU 1 - La population française établie hors de France
(Inscrite sur les registres des ambassades et des consulats)

	31/12/1995	31/12/2006
Nombre d'inscrits	902 803	1 373 988
Dont binationaux	407 642	614 494

Cette augmentation pour la période considérée 1995-2006 concerne tous les continents, mais de façon très inégale. La hausse pour l'Afrique francophone est très faible (3%) et comprend plusieurs baisses, dont la Côte d'Ivoire. En revanche, elle est de 122% pour l'Europe de l'Est et de 76% pour l'Asie (non compris le Moyen-Orient). De tels pourcentages mettent en évidence l'importance des « migrations entrepreneuriales » dans le contexte de l'ouverture économique croissante de l'Asie, notamment avec l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce et avec les nouveaux élargissements de l'Union européenne consécutifs à la chute du rideau de fer.

Néanmoins, la géographie de la population française établie hors de France respecte une logique de proximité qui est d'ailleurs conforme à l'importance relative des flux commerciaux selon les régions du monde. [...]

Tableau 2 - Répartition géographique de la population française établie hors de France en %, en 2006.

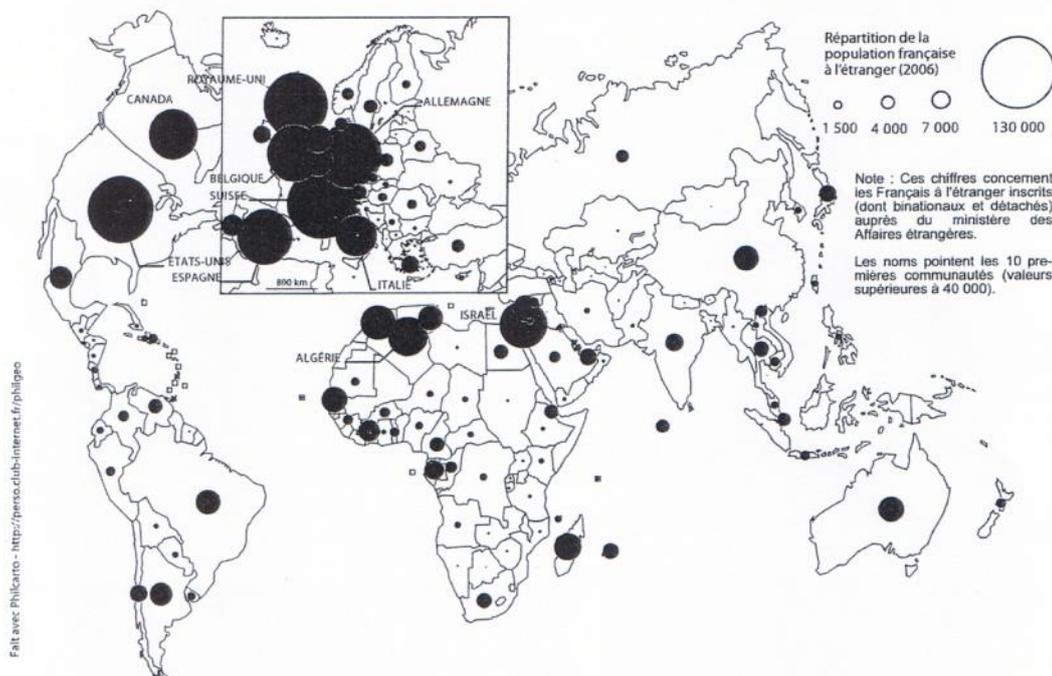
	%
Europe	50.8
Moyen Orient	7.6
Afrique	15.8
Amérique Latine	6.1
Amérique du Nord	13.4
Asie (hors Moyen-Orient) et Océanie	6.3

La répartition par pays met en tête la Suisse avec 130 000 ressortissants, puis les Etats-Unis avec 116.000 et le Royaume Uni avec 111 000. Parmi les autres pays en dessous de 100 000 ressortissants, figurent, dans un ordre décroissant, la Belgique, l'Espagne, le Canada. Les chiffres sont inférieurs à 50.000 personnes pour tous les autres pays.

1 – Etant précisé que tous les ressortissants français ne se font pas inscrire.

Gérard-François Dumont, « Le vote croissant des Français à l'étranger », revue *Population et Avenir*, n°678, 2008.

DOCUMENT 2 - Les Français vivant à l'étranger en 2006



D'après Gildas Simon « Migrants et migrations du monde » *Documentation photographique* n°8063, juin 2008.

Copie de la note de la carte :

Ces chiffres concernent les Français à l'étranger inscrits (dont binationaux et détachés) auprès du ministère des Affaires étrangères.

Les noms concernent les 10 premières communautés (valeurs supérieures à 40.000)

QUESTIONS.

Question 1 :

Selon le document 1, quel est le nombre des ressortissants français à l'étranger en janvier 2007 ? Pourquoi l'Etat doit-il les comptabiliser ?

Question 2 :

Est-ce que ces deux documents prennent en compte la totalité des Français vivant à l'étranger ? Justifiez votre réponse.

Question 3 :

Citez huit des principales destinations des Français à l'étranger et comment s'expliquent-elles ?

Question 4 :

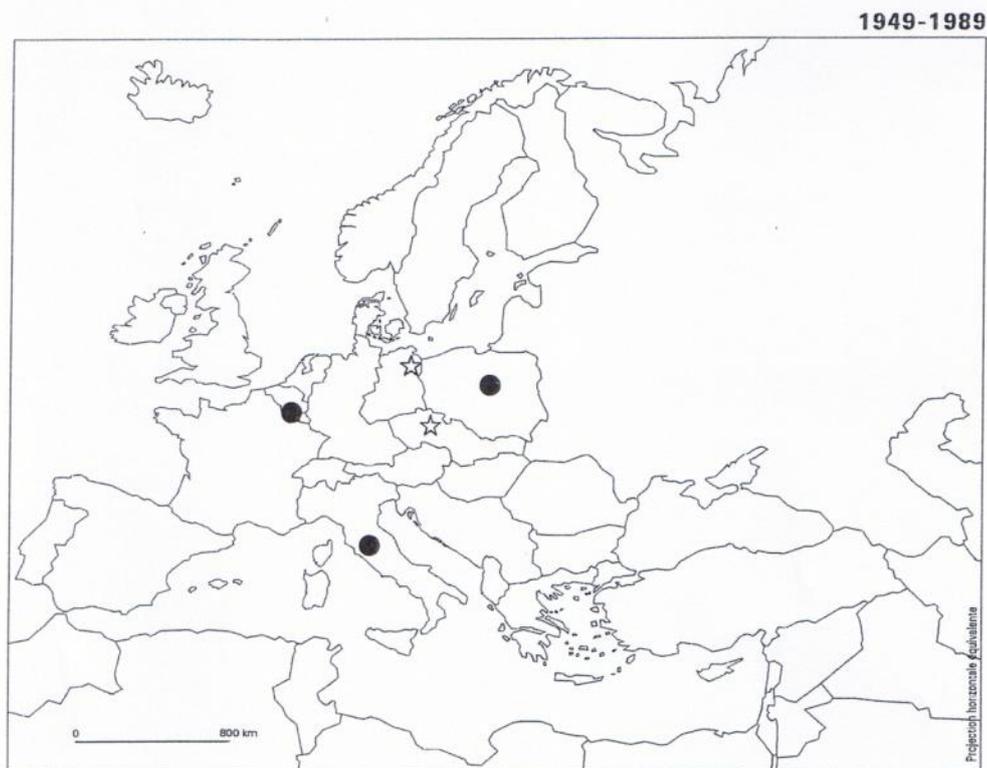
D'après le texte, citez les évolutions récentes concernant l'évolution de la répartition de la population française vivant à l'étranger. Développez les arguments donnés pour les expliquer.

Question 5 :

Décrivez et expliquez la répartition des ressortissants français sur le continent africain.

ANNEXE – Fond de carte correspondant à la question 2 de la 1^{ère} partie.

à COMPLETER et à RENDRE avec la copie



LEGENDE :